



## Le Blog Pharma Compliance Info

Le Blog PharmaCompliance.Info est la référence dans son domaine avec **plus de 1100 articles et plus de 275.000 pages vues** par près de **75.000 visiteurs** de 80 pays depuis sa création en Aout 2012 sous le nom LoiBertrand.Info, soit environ 5.000 pages vues / mois et 1.500 visiteurs uniques / mois. Ces chiffres ont été plus que doublés les mois de forte actualité.

Son public est essentiellement constitué de **responsables des Industriels de la Santé** et de leurs prestataires.

Le blog est accessible par plusieurs url référencées par les différents moteurs de recherche : [loibertrand.info](http://loibertrand.info) ou [pharmacompliance.info](http://pharmacompliance.info) ou [pharmacompliance.fr](http://pharmacompliance.fr) ou [market-it.fr/pharmacomplianceinfo](http://market-it.fr/pharmacomplianceinfo)

Les articles du Blog sont également relayés sur les principaux réseaux sociaux : **Twitter, Facebook, LinkedIn, Scoop.it, Tumblr, Google+, Rebel Mouse...**

## Notre offre de Sponsoring

The screenshot shows the Pharma Compliance Info website interface. At the top, there's a navigation bar with the date 'SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015' and various menu items like 'Market.IT', 'PharmaCompliance Paris - Le Congrès', 'APAR', and 'CEDHYS'. The main header features the title 'Pharma Compliance Info – Le Blog' and the tagline 'Le Blog Ethique et Compliance Santé – www.pharmacompliance.info'. Below the header, there are several sections: 'TRANSPARENCY' with logos for SENAT, amissystem, and R-Squared; 'CLIQUEZ ICI POUR MIEUX CONNAÎTRE NOS SPONSORS' featuring Market iT, R-Squared, and pwc; 'PUBLI-REPORTAGES' with a report on Deloitte and BMI SYSTEM; and 'POUR FAIRE PARTIE DE NOS SPONSORS CONSULTER NOS CONDITIONS' with the TARIF média logo. There are also several article teasers with images and text, such as 'Intervention de BMI SYSTEM au Congrès PharmaCompliance' and 'Loi Bertrand Update - Retroactive Reporting of Fees for Service on January 1, 2012'.

**Bannière Publicitaire**  
Insertion de vos bannières sur le Blog avec un lien vers votre site

**Publi-rédactionnel**  
Publication de vos articles sur le Blog

**Événements**  
Publication de vos événements dans le calendrier du Blog

Plus de 1000 articles en français et en anglais sur les thèmes :

- ✓ *Transparence*
- ✓ *Data Protection*
- ✓ *Digital*
- ✓ *Open Data*
- ✓ *Pharmacovigilance*
- ✓ *Marketing*
- ✓ *Market Access*



## Cas Client : Publicité et Calendrier de formations

L'entreprise de formation **EM Produits de Santé** a fait passer une publicité sur la page d'accueil du Blog et a publié le programme de ses formations du dernier trimestre 2015 sur le calendrier du Blog.

Ces programmes de formation ont été consultés plus de **23.000 fois** pendant cette période et certains de ces programmes l'ont été plus de **2.000 fois**.

### Détails de l'offre

#### Bannières Publicitaires

Insertion de vos bannières sur le Blog :

- L'espace publicitaire proposé est constitué de bannières placées en haut et à droite de la page d'accueil.
- Ces bannières sont également visibles sur tous les pages du blog présentant un ou plusieurs articles
- Les bannières peuvent être renouvelées tous les deux mois.

Les bannières s'affichent avec les caractéristiques suivantes :

- La bannière mesure 310 x 140 pixels.
- La bannière peut être une image fixe ou une image animée.
- Un clic sur la bannière permet d'accéder directement au site de l'annonceur.

#### Publi-rédactionnel

Publication de vos articles sur le Blog :

- Dans le même espace que les autres articles, avec une catégorie « publi-information ».
- Avec une mise en avant sur la première page d'un à deux mois.

Les articles sont soumis à validation préalable et doivent respecter la ligne éditoriale du site, à savoir :

- Sujet concernant la compliance dans le domaine de la Santé ou s'y rattachant
- Apport de valeur ajoutée pour le lecteur
- Rédaction en Français ou en Anglais, au choix de l'annonceur.
- Lien vers votre site pour plus de détails

#### Calendrier

Tous nos clients bénéficient **gratuitement** de la publication dans le calendrier du Blog de tous leurs événements dont les dates correspondent à leur période de souscription.

### Tarifs – Mai 2018

<b>Publi-rédactionnel</b>	Mise en avant 1 mois	500€ HT	Prolongation 1 mois	250€ HT		
<b>Publicité</b>	Insertion 3 mois	1500€ HT	Insertion 6 mois	2750€ HT	Insertion 1 an	5000€ HT

### Spécifications techniques

- La conception des annonces et du publi-rédactionnel est de la responsabilité de l'annonceur.
- Texte format Word ou RTF
- Logos et Images au format JPEG ou PNG, GIF pour les images animées.
- Préciser les url de redirection

### Délais d'insertion

- Publication dans un délai de 48 Heures ouvrées après réception de l'article ou de l'annonce conforme.

#### **Market iT - SAS à capital variable**

104 avenue Albert 1<sup>er</sup> 92500 Rueil-Malmaison - Tél. : +33 (0)9 70 46 08 32 - contact@market-it.fr

539 898 247 RCS Nanterre - Code APE 6202A

[www.market-it.fr](http://www.market-it.fr)



## Conditions Générales de Vente – Mai 2018

### 1. Définitions

- Annonceur : Entreprise qui achète directement l'espace publicitaire ou son mandataire
- Espace publicitaire : Espace d'un des sites Market iT affichant l'article publicitaire de l'annonceur
- Article publicitaire : Annonce publicitaire ou article publi-rédactionnel préparé par l'annonceur

### 2. Généralités

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat d'espaces publicitaires sur les sites web du domaine [www.market-it.fr](http://www.market-it.fr) édités par la société Market iT. Elles peuvent être modifiées à tout moment par Market iT. Toute souscription d'un achat d'espace publicitaire implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document et notamment, les conditions générales d'achat de l'annonceur, sauf acceptation préalable et écrite par Market iT.

Market iT valide les projets d'insertion publicitaire qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser tout article publicitaire qui ne respecterait pas la ligne éditoriale du site.

L'annonceur est seul responsable de la conformité de l'article publicitaire aux droits des tiers et à l'ensemble de la réglementation légale et déontologique applicable. Il s'oblige de ce fait à garantir Market iT de toutes les conséquences d'une réclamation fondée sur une atteinte à cette réglementation ou à ces droits.

Les présentes conditions générales de vente, le tarif applicable et l'ordre d'insertion (ci-après collectivement désignés le « contrat ») sont les seuls documents contractuels applicables.

### 3. Formalisation de l'achat d'espaces et exécution

Les demandes d'achats d'espaces publicitaires doivent faire l'objet d'un ordre d'insertion écrit de l'annonceur.

La remise des éléments nécessaires à l'insertion de l'article publicitaire doit être effectuée directement auprès de Market iT conformément aux spécifications techniques et aux délais d'insertion dont l'annonceur déclare avoir pris connaissance et les accepter sans réserves.

### 4. Tarifs applicables et conditions de règlement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de réception par Market iT des ordres d'insertion.

Market iT se réserve la faculté de modifier à tout moment les tarifs applicables.

Les frais techniques de réalisation ou de remise au format sont à la charge exclusive de l'annonceur.

Les factures sont émises dès réception de l'article ou de l'annonce conforme valant pour « Bon à Tirer » et sont payables à réception. Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant.

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, toute somme non payée à son échéance entraînera l'application de plein droit et sans mise en demeure préalable de pénalités de retard au taux de 10% annuels.

En outre, Market iT pourra suspendre, à sa seule discrétion, l'exécution de toutes commandes en cours.

### 5. Annulations, reports et force majeure

Les demandes d'annulation ou de report doivent être formulées par écrit et réceptionnées par Market iT au plus tard une semaine avant la date de parution. À défaut, l'insertion est facturée de plein droit.

La responsabilité de Market iT ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de force majeure.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où sa responsabilité pourrait être engagée, Market iT ne saurait être tenue de payer un montant de dommages et intérêts supérieurs au montant de la prestation afférente.

### VI – Réclamation, droit et litiges

De convention expresse, toute action à l'encontre de Market iT se prescrit dans un délai d'un an à compter de la survenance de l'événement qui en est la cause. Le contrat dont les présentes conditions générales font partie intégrante, conclu entre l'annonceur et Market iT est soumis au droit français. Les litiges découlant du contrat conclu entre l'annonceur et Market iT relèveront de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Nanterre.

#### Market iT - SAS à capital variable

104 avenue Albert 1<sup>er</sup> 92500 Rueil-Malmaison - Tél. : +33 (0)9 70 46 08 32 - [contact@market-it.fr](mailto:contact@market-it.fr)

539 898 247 RCS Nanterre - Code APE 6202A

[www.market-it.fr](http://www.market-it.fr)